Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le
ID : 056-215601840-20261019-D_2026_163_2-DE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE QUESTEMBERT
Séance du Lundi 19 OCTOBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le lundi 19 octobre à 19h45, le Conseil municipal de Questembert, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle des mariages de la Ville de Questembert.

Nombre de conseillers municipaux en exercice	29
Nombre de conseillers municipaux présents	23
Nombre de conseillers municipaux absents représentés	05
Nombre de conseillers municipaux absents	01
Nombre de votants	28

Date d'envoi des convocations : Mardi 13 octobre 2026

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Boris LEMAIRE, Valérie JEHANNO, Maxime PICARD, Delphine JEANNIN, Alain LOUIS, Sylvaine TEXIER, Jean-Pierre LE MÉTAYER, Albane DIEU, Pierre-Alexandre PABOEUF, Emmanuel LE CLAINCHE, Alain GUENEGO, Marie HAMEL – FAURE, Evelyne LE NORMAND, Nicolas FIÉVET, Vincent THEBAULT, Rachel GUIHARD, Anthony LECOINTRE, Laurent GUÉRISSE, Anne LE BODO, Sylvie LE BIDEL, Dominique BARDET, Gisèle QUIRIN, Frédéric CARRÉ.

Procurations :
M. Patrick ROGER-DALBERT à M. Alain LOUIS
Mme Hélène BERTRAND-KOUIDER à Mme Delphine JEANNIN
Mme Élise PIGNARD à M. Laurent GUÉRISSE
Mme Maryse GÉRARD à Mme Gisèle QUIRIN
M. Kevin MENANT à M. Frédéric CARRÉ

Absence :
Mme Jennyfer PRADET

Secrétaire de séance : M. Pierre-Alexandre PABOEUF

Délibérations publiées le : Jeudi 22 octobre 2026

2026 –163 DÉROGATION AUX OUVERTURES DOMINICALES / ANNÉE 2027

Conformément à l'article L 3132-26 du Code du Travail, il revient aux membres du Conseil municipal de se prononcer sur les ouvertures dominicales pour les commerces de vente au détail.

Monsieur le Maire propose de porter le nombre de dimanches pour lesquels le repos dominical peut être supprimé à 12 comme suit :

- Les 2 premiers dimanches des soldes d'été, ***les 27 juin et 4 juillet***
- Les 2 premiers dimanches des soldes d'hiver, ***les 10 et 17 janvier***

Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le
ID : 056-215601840-20261019-D_2026_163_2-DE

- Le dimanche précédant la rentrée scolaire, ***le 29 août***
- Le dimanche suivant la rentrée scolaire, ***le 5 septembre***
- L'ensemble des dimanches de décembre, ***les 5, 12, 19 et 26 décembre***
- Les 2 dimanches de juillet/août pendant lesquels se déroulent la braderie.

Le comité consultatif Commerces / Marchés et les organisations syndicales ont été consultées et Questembert Communauté présentera ce bordereau lors de sa prochaine séance.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité les dates ci-dessus présentées.

A noter :

- *Les soldes d'été auront lieu du Mercredi 23 juin au mardi 20 juillet 2027.*
- *Les soldes d'hiver auront lieu du Mercredi 6 janvier au mardi 2 février 2027.*
- *La rentrée scolaire aura lieu le Jeudi 2 septembre 2027*

Monsieur le Maire,
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Pour copie certifiée conforme,
Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Fait à Questembert, le 22 octobre 2026.

Le secrétaire de séance
Pierre-Alexandre PABOEUF

Le Maire,
Boris LEMAIRE



